

# Chambre de Métiers d'Alsace

## Coordonnées

Siège Espace Européen de l'Entreprise 30, Avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 88 19 79 79 Fax : 00 33 3 88 19 60 65 E-mail : <a href="mailto:cma@cm-alsace.fr">cma@cm-alsace.fr</a> <a href="http://www.cm-alsace.fr">http://www.cm-alsace.fr</a>	Section de Mulhouse 12, boulevard de l'Europe BP 3007 68061 MULHOUSE CEDEX 3 (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 89 46 89 00 Fax : 00 33 3 89 45 44 40 E-mail : <a href="mailto:cma.mulhouse@cm-alsace.fr">cma.mulhouse@cm-alsace.fr</a> <a href="http://www.cm-alsace.fr">http://www.cm-alsace.fr</a>	Section de Colmar 13, avenue de la République BP 2069 68 025 COLMAR CEDEX (FRANCE) Téléphone : 00 33 3 89 20 84 50 Fax : 00 33 3 89 24 40 42 E-mail : <a href="mailto:cma.colmar@cm-alsace.fr">cma.colmar@cm-alsace.fr</a> <a href="http://www.cm-alsace.fr">http://www.cm-alsace.fr</a>
---	--	---

## Horaires d'ouverture et accueil du public :

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

## Personnes responsables

Jean-Luc HOFFMANN, Président de la CMA

[Les élus de la CMA 2021-2026 | Chambre de Métiers d'Alsace](#)

## Personnes contact :

Cecilia KIEFFER, [Aide à l'export et au développement transfrontalier](#) – Commande publique

E-mail : [ckieffer@cm-alsace.fr](mailto:ckieffer@cm-alsace.fr)

Téléphone : 00 33 3 88 19 79 34

[Nos conseillers | Chambre de Métiers d'Alsace](#)

## Nature et statut de l'organisme :

Une chambre de métiers et de l'artisanat est une chambre consulaire, organisme semi public chargé des questions liées à l'artisanat.

Ces chambres assurent, pour les artisans, les apprentis et les organisations professionnelles de l'artisanat, une mission de formation, de conseil, d'immatriculation des entreprises et de représentation auprès des pouvoirs publics.

Réseau d'organismes publics.

## Public visé

Entreprises artisanales et entreprises ayant une activité transfrontalière

## Objectifs et activités de l'organisme :

- Information transfrontalière pour l'artisanat
- Accueil des créateurs d'entreprise transfrontaliers

## Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

- Aide à la création d'entreprises transfrontalière
- Réglementation de l'artisanat et formalités d'inscription au registre
- Législation fiscale

- Protection sociale, aspects du droit du travail
- [Information sur les formalités transfrontalières](#)

Mise à jour : février 2023

Source de mise à jour : <http://www.cm-alsace.fr>

Mots-clefs :